

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 74 (1965)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** De semaine en semaine

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De semaine en semaine

Soins infirmiers  
et autres professions  
paramédicales



## Campagne en faveur du recrutement d'infirmières

La sous-commission de propagande de la Commission des soins infirmiers qui a siégé à fin avril a pris connaissance avec une très grande satisfaction du succès remporté jusqu'ici par l'action d'information sur les professions paramédicales des Eglises suisses dont le service de presse a servi 240 quotidiens et 1500 publications religieuses et autres. De nombreux journaux ont par ailleurs reproduit des articles originaux et la Croix-Rouge suisse a distribué en 3 mois plus de 30 000 exemplaires de la notice éditée par ses soins en langue française et allemande. Entre le 15 janvier et le 10 avril, l'on a signalé pas moins de 80 conférences illustrées par la présentation de diapositives ayant groupé plus de 6000 spectateurs. Cette campagne d'information se poursuit et la Croix-Rouge suisse tient toujours à disposition des prospectus, du matériel d'exposition et des séries de diapositives commentées.

\*

Dans le cadre de cette action, et avec l'aide de l'Industrie pharmaceutique de recherches, 700 pharmaciens de Suisse mettront leurs vitrines à disposition, au mois de septembre prochain, de manière à attirer l'attention de leurs clients sur les «Professions en blanc». La préparation de cette campagne à laquelle s'associera aussi la Fédération suisse des médecins est en main d'une Commission ad hoc regroupant des représentants de l'Industrie pharmaceutique de recherches, de l'Association suisse des pharmaciens et de la Croix-Rouge suisse.

## Nouvelles auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge

Le 11 mai dernier, Me Pierre Audeoud, président de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse a remis leurs attestations à 27 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge nouvellement formées qui viennent grossir les rangs de ces indispensables collaboratrices volontaires dont les services hospitaliers se plaisent à souligner l'utilité et la parfaite préparation et auxquelles nous adressons nos vives félicitations.

Ce sont:

Mmes Sabine Blanvalet, Denise Bourquin, Simone Bouvier, Juliette Campiche, Antonie Chappaz, Germaine Dubois, Blanche Fasel, Henriette Gaillepand, Joséphine Gros, Marguerite Haas, Mireille Jacot-Montandon, Geneviève Jonville, Elisabeth Laetsch, Germaine Margairaz, Jacqueline Monod, Thérèse Muller, Marguerite Perroux, Cécile Schoenholzer, Alice Stahli, Emma Teufel;

Mles Angeles Canals, Silvia Doria, Denise Fracheboud, Denise Geroudet, Antoinette Guntli, Mary Smyth, Anne-Marie Uberti.

Sur notre photo ci-contre, Me P. Audeoud remettant son attestation à Mme M. Haas, épouse du directeur de l'Hôpital cantonal de Genève.

## Commissions et sous-commissions

La sous-commission de propagande s'est adjoint deux nouveaux membres en la personne de M. V. Elsasser, président de la Veska et de Soeur Hanna Grieder, directrice de l'Ecole privée d'infirmières psychiatriques de Zurich.

\*

La sous-commission des soins en hygiène maternelle et infantile qui s'est créée en février 1965 a tenu sa première séance le 22 avril. A cette occasion, elle a étudié un projet de directives concernant la formation des infirmières HMI qui a été soumis à la Commission des soins infirmiers et devra compléter les directives émises en la matière par l'Alliance des infirmières HMI en 1961. Le 25 mai, la Commission des soins infirmiers a pris la décision de proposer au Comité central d'approuver le règlement concernant l'agrégation par la Croix-Rouge suisse des écoles d'infirmières en hygiène maternelle et infantile.

## Promotions d'infirmières en soins généraux à l'Ecole de Bois-Cerf, à Lausanne

Nos félicitations et nos voeux les meilleurs aux 15 candidates infirmières qui ont passé avec succès les examens de diplôme ayant eu lieu le 29 avril dernier, à l'Ecole de Bois-Cerf à Lausanne et qui sont: Mles Marie-Louise Boillat, Elisabeth Coquoz, Yolande Crittin, Elisabeth Croisier, Liliane Domino, Janine Gibaud, Rosemarie Jansen, Suzanne Jobin, Christiane Kindermann, Jacqueline Lugrin, Anita Morard, Danièle Perrin-Vanhack, Marie-Anne Pouzet, Jeanne Servouse, Andrée Thiessoz.

## Cours pour infirmières d'hygiène sociale

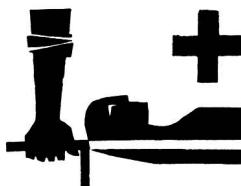
Un nouveau cours de préparation au diplôme d'infirmière en hygiène sociale organisé par l'Ecole romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse «La Source», à Lausanne aura lieu du 6 janvier au 15 juillet 1966. Il est ouvert aux infirmières diplômées en soins généraux provenant des écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse ainsi qu'à toute infirmière possédant un autre titre jugé équivalent, la direction se réservant le droit de limiter les admissions en



tenant compte de l'âge des candidates et de leur activité antérieure.

*Les inscriptions devront parvenir dès que possible et jusqu'au 31 octobre 1965 à Mlle M.-L. Jeanneret, directrice adjointe de La Source, av. Vinet 30, à Lausanne, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une photocopie de diplôme et d'une finance d'inscription de fr. 20.— à verser au c. c. p. de l'Ecole (10-165.30 Lausanne).*

## Service Croix-Rouge



### Formation de cadres

Le 14 mai dernier, le Colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge a procédé à Viège, à la remise officielle de brevets qui clôturait un cours de cadres de 15 jours et un grand exercice en campagne qui s'était déroulé dans la région de Montana. A cette occasion, 35 infirmières ont été promues aux fonctions d'infirmières-supérieures de la Croix-Rouge et 6 éclaireuses chefs de groupe ont été nommées intendantes.

### Activité hors-service

De nombreux membres du Service de la Croix-Rouge ont pris part à la 6e Marche suisse de deux jours qui s'est déroulée à Berne et environs les 12 et 13 juin. Des membres des formations féminines et masculines du Service de la Croix-Rouge ont également pris part aux Concours fédéraux d'aptitude organisés par la Société suisse des Troupes du service sanitaire qui eurent lieu cette année à Aarau, les 26 et 27 juin.

### Rapport de cadres

Les instructeurs, chefs de colonnes et comptables des colonnes Croix-Rouge ont été convoqués, les 19 et 20 juin à Brougg, à un rapport de cadres, dont le programme a comporté entre autre l'étude des questions que posent l'instruction des membres des colonnes lors des cours de complément auxquels ils seront convoqués cette année, l'exploitation des centrales sanitaires dans le cadre des établissements sanitaires militaires et celle des centres d'accueil frontaliers pour réfugiés installés en collaboration avec les sections locales de la Croix-Rouge suisse. Le médecin-chef de la Croix-Rouge renseigna par ailleurs les participants sur les mesures prises en vue de coordonner les interventions de secourisme et releva les possibilités offertes aux membres du Service de la Croix-Rouge de collaborer aux actions de secours mises sur pied en cas de catastrophe ou d'épidémie.

Lors d'un entretien «à la table ronde», il fut question encore des possibilités de stimuler l'activité hors-service des colonnes Croix-Rouge.

### Mission internationale

Sur demande du Département militaire fédéral, le Colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge s'est rendu en Suède du 14 au 19 juin en vue d'y étudier les problèmes de la défense nationale totale.

Durant son séjour, il a porté un intérêt particulier à la collaboration, dans ce domaine, des organisations volontaires.

### Entraide



### Cyclone au Pakistan oriental

Selon les données officielles, le cyclone qui s'est abattu sur de vastes régions du Pakistan oriental le 11 mai dernier aurait fait plus de 10 000 morts, des milliers de blessés et 5 000 000 de sans-abri. La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge qui coordonne les interventions de secours Croix-Rouge à l'échelle internationale, a lancé à ses membres un appel auquel la Croix-Rouge suisse a aussitôt répondu en envoyant à sa société sœur du Pakistan 40 000 doses de vaccin antityphique, 200 000 tablettes de Madridion et deux tonnes de lait en poudre, don de la Confédération. Le coût de cet envoi fut couvert par une contribution de fr. 50 000.— de la Confédération ainsi que par un subside de fr. 10 000.— provenant des réserves propres de notre Société. Au début du mois de juin, la situation des victimes de ce cataclysme était telle que la Confédération nous confia une deuxième contribution de fr. 50 000.— que nous avons transmise à la Croix-Rouge pakistanaise et qui a été consacrée à l'achat de vivres et de vêtements.

### Aide à la Grèce

Dans sa séance du 29 mai, le Comité central a voté l'octroi de deux crédits de fr. 50 000.— et fr. 80 000.— destinés, le premier à la poursuite de l'aide en nature et en espèces que nous apportons à des vieillards nécessiteux du Nord de la Grèce, d'Athènes et de Salonique, le second à la réfection de logements, à la fourniture de machines à coudre et à la remise de colis de parrainages à des familles et enfants nécessiteux de Macédoine et d'Epire.

### Réfugiés tibétains

La collecte en espèces lancée en automne 1964 par la Croix-Rouge suisse et l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse s'est close le 31 mars 1965. Elle a rapporté la somme totale de fr. 669 988.25 qui sera répartie par moitié entre les deux organisations précitées. Une fois de plus, nous remercions ici tous les généreux donateurs qui nous ont fourni les moyens nécessaires à la poursuite des actions que nous avons entreprises en Suisse, au Népal et en Inde en faveur des réfugiés tibétains.

\*

L'équipe médico-sociale déléguée au Népal par la Croix-Rouge suisse s'efforce de travailler en collaboration toujours plus étroite avec la jeune société de la Croix-Rouge népalaise; il est en effet prévu que cette dernière reprenne dans un avenir plus ou moins proche la direction des dispensaires installés par nos soins et qui se mueront avec le temps en services sanitaires régionaux ouverts à la population indigène.



### L'autocar pour handicapés ou le « car de l'amitié » de la Croix-Rouge suisse

L'autocar que la jeunesse de notre pays a offert à la Croix-Rouge suisse dans le cadre du Centenaire de la Croix-Rouge a été remis officiellement à notre Société le 9 juin dernier, à Sissach (Bâle-Campagne) en présence d'une nombreuse assemblée.

Portant plaques minéralogiques BE 80 828, le «car de l'amitié» a fait sa première sortie sur la Riviera vaudoise le 16 juin avec une vingtaine d'enfants en traitement à l'Hospice orthopédique de Lausanne. Il se rendra ensuite au Tessin puis, consécutivement, dans toutes les régions de Suisse où il sera à la disposition des sections de la Croix-Rouge suisse qui organiseront des sorties à l'intention des patients adultes et enfants hospitalisés dans les établissements de leur région.

Les Juniors suisses dont l'enthousiasme à l'égard de «leur» autocar est aussi vif aujourd'hui qu'il roule que lorsqu'il s'agissait de le financer, s'associeront étroitement à son activité sur le plan local.

### La nouvelle Commission nationale de la Croix-Rouge de la Jeunesse suisse

En remplacement des deux Commissions romande et alémanique de la Croix-Rouge de la Jeunesse indé-

pendantes jusqu'ici l'une de l'autre, le Comité central a décidé d'instituer une unique *Commission nationale* présidée par *M. E. Grauwiler*, ancien inspecteur scolaire, de Liestal et groupant les membres suivants:

*Dr méd. Ph. Anderegg*, membre du Comité central, Brigue

*M. F. Grossenbacher*, directeur de l'école professionnelle de la ville de Berne

*Mlle M. Hohermuth*, institutrice, St-Gall

*M. E. Kaiser*, directeur du «Werkjahr», Zurich

*M. T. Weisskopf*, professeur, Riehen

*Dr méd. C. Perrottet*, Genève

*M. R. Joost*, instituteur, Prilly

*Mlle Thérèse Eschmann*, maîtresse secondaire, Lausanne

Font également partie de cet organe à titre de consultants permanents ex officio:

*MM. J.-D. Pascalis, H. Beutler et M. Jenni*.

### Comité vaudois de la Croix-Rouge de la Jeunesse

Un Comité vaudois de la Croix-Rouge de la Jeunesse a été institué officiellement le 8 mai à Lausanne, dont font partie des délégués du Département vaudois de l'Instruction publique, de la Société pédagogique vaudoise (SPV), de la Société vaudoise des Maîtres secondaires (SVMS), de l'Association vaudoise des Maîtres de gymnastique (AVMG), de l'Union suisse pour la Protection des civils (section vaudoise), de la Direction des écoles de Lausanne, de la Croix-Rouge suisse, section de Lausanne, de l'Association cantonale vaudoise des samaritains (ACVS), des Eclaireurs vaudois, des Ecoles complémentaires professionnelles.

### Assemblée des délégués 1965

(Suite de la page 5)

La première partie de l'Assemblée des délégués prend fin sur l'audition des allocutions du Dr R. Hartmann, venu apporter le salut des autorités fédérales, du Conseiller d'Etat E. Koller, porte-parole du Gouvernement du canton de St-Gall et du Prof. D. Schindler, membre du Comité international de la Croix-Rouge.

En seconde partie de programme, Mlle Helen Vischer, vice-présidente de la Croix-Rouge suisse exposa les divers aspects de l'aide apportée aux réfugiés tibétains en Suisse, en Inde et au Népal.

Son exposé fut suivi d'une conférence présentée par le Dr P. Bühr qui pendant plusieurs mois dirigea l'équipe médico-sociale déléguée au Népal par notre Société en vue d'y assister les quelques milliers de Tibétains réfugiés dans ce pays. Depuis 1963, rappelons-le, la Croix-Rouge suisse, succédant au Comité international de la Croix-Rouge et prenant en main l'œuvre entreprise par ce dernier en 1960 déjà, assume l'entièr responsabilité et toute la charge financière des opérations d'entraide qui se pour-

suivent au Népal, sous différentes formes, en vue de secourir les réfugiés tibétains.

En Suisse, les réfugiés tibétains — actuellement au nombre de 256 — accueillis à titre définitif et dont l'installation et l'intégration se sont faites en commun par la Croix-Rouge suisse et l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse, se sont acclimatés avec une facilité beaucoup plus grande que nous le présumions tout d'abord. Preuve en est la bonne grâce et l'aisance avec laquelle deux groupes de Tibétains enfants et adultes vivant dans les homes d'Unterwasser et de Buchen, agrémentèrent le programme de cette matinée par la présentation de chants et de danses folkloriques qui clôturèrent la manifestation.

\*

**La prochaine Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Zurich, les 11 et 12 juin 1966 soit en l'année où la Croix-Rouge suisse fêtera à son tour le Centenaire de sa fondation.**